

Les cotisations

Adhérer : Un acte citoyen

Comme pour l'individu qui adhère à son Foyer Rural, qui forme avec d'autres un collectif, le Foyer Rural adhère chaque année en réglant ses cotisations à la Fédération Départementale et Nationale pour former un Mouvement.

Élément essentiel d'un engagement, l'adhésion est l'acte fondamental de la vie associative et de la citoyenneté.

la cotisation nationale

Son montant est fixé chaque saison par la Fédération Nationale des Foyers Ruraux. Elle manifeste votre attachement à la Fédération Nationale des Foyers Ruraux qui regroupe 2 500 associations d'animation et de développement du milieu rural, 70 Fédérations Départementales et 20 Unions Régionales.

Dès lors que la cotisation est versée, l'association est assurée en Responsabilité Civile en tant qu'organisateur d'activités selon les modalités prévues dans le contrat d'assurance.

Le versement de la cotisation nationale :

- assure l'association en Responsabilité Civile dans le cadre du contrat ;
- fait bénéficier des accords nationaux tels que SACEM, SACD, extension agrément tourisme...
- donne à l'association le droit de délivrer des adhésions/assurances aux militants et de leur faire souscrire des assurances négociées dans le cadre du contrat national.

la cotisation départementale

Votre cotisation est fixée chaque année par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Val d'Oise, elle comprend :

- la cotisation nationale,
- la cotisation départementale,
- l'assurance en responsabilité civile de votre structure.

Elle sert à l'autofinancement de la structure afin de développer des projets particuliers et les services aux Foyers. Elle vous assure de l'aide complète de la Fédération et de ses animateurs pour le fonctionnement et le développement de votre Foyer Rural. Elle vous propose son centre de ressources et de renseignements ainsi que le service d'une lettre d'information et un site Internet.

La cotisation départementale réglée par chaque foyer comprend également les activités et services proposés par le comité départemental du sport en milieu rural.